



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Geneva – Switzerland  
www.ipu.org

Cabinet du  
Secrétaire général

Genève, le 15 mai 2015

## Session parlementaire dans le cadre du Forum public de l'OMC 2015

Genève, Siège de l'OMC, Salle S3, 30 septembre 2015

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Depuis quelques années, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) organise des rencontres publiques annuelles où les participants qui occupent des fonctions dans différents milieux - gouvernement, parlement, société civile, entreprises, universités et médias - réfléchissent ensemble au fonctionnement du système commercial multilatéral et se penchent sur l'état d'avancement du Programme de Doha pour le développement. Le **Forum public de l'OMC** constitue désormais un rendez-vous important du calendrier international.

Une autre tradition s'est développée en parallèle qui consiste à organiser des sessions parlementaires dans le cadre général de la tenue des Forums publics de l'OMC. Ces sessions sont axées sur les centres d'intérêts particuliers des parlementaires qui se spécialisent dans le commerce international. Elles sont étroitement liées au processus connu sous le nom de *Conférence parlementaire sur l'OMC*, qui est conduit grâce à l'action concertée de l'UIP et du Parlement européen, et qui constitue *de facto* la dimension parlementaire de cette organisation intergouvernementale.

Le Forum public de l'OMC se tiendra cette année du 30 septembre au 2 octobre, dans les locaux de l'OMC à Genève (Centre William Rappard), et aura pour thème général **Le commerce fonctionne**. On notera que le programme du Forum est exceptionnellement riche et inclut plus d'une quarantaine de manifestations, y compris une session parlementaire qui se tiendra le **mercredi 30 septembre 2015, de 16 heures à 17 h.30, à la salle S3**.

La session parlementaire s'intitule **Réduire les coûts du commerce : pourquoi il est capital de prendre rapidement des mesures législatives sur l'Accord sur la facilitation des échanges**. L'Accord de facilitation des échanges (AFE), généralement considéré comme le plus important des résultats de la 9<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de l'OMC à Bali, vise à stimuler le commerce mondial en accélérant le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises. Les gains pour l'économie mondiale sont estimés à quelque 1000 milliards de dollars E.-U. par an. L'entrée en vigueur de l'accord nécessite l'achèvement du processus de ratification interne par deux-tiers des Membres de l'OMC. Les parlements ont un rôle essentiel à jouer en la matière. En effet, de la rapidité de leur

action pour ratifier l'AFE dépend la possibilité pour tous les pays – et en particulier les moins développés – de profiter des gains attendus de la croissance des échanges et de l'augmentation des investissements directs étrangers. La tenue d'une manifestation parlementaire spéciale, axée sur l'AFE, pendant le Forum public de l'OMC, aidera les législateurs à mieux comprendre les questions sous-jacentes.

L'importance de l'action parlementaire sur l'AFE a également été soulignée dans le document final de la session de la Conférence parlementaire sur l'OMC qui s'est récemment tenue à Genève (15-16 février 2015). Ce document appelait instamment les parlements des Etats membres de l'OMC à ratifier l'Accord au plus vite. A cette occasion, le Secrétariat de l'OMC avait préparé une note d'information succincte reprenant les principaux faits et chiffres relatifs à l'AFE. Cette note est jointe à la présente lettre. Nous vous remercions de la porter à la connaissance des membres de votre Parlement susceptibles de prendre part au prochain Forum public de l'OMC. Les explications et arguments qui y sont développés pourront aussi être utiles aux commissions permanentes et autres organes de votre Parlement qui s'occupent de commerce international et de développement, et seront par conséquent impliqués dans le processus de ratification de l'AFE.

La session parlementaire qui se tiendra le 30 septembre dans le cadre du Forum de l'OMC est ouverte à toutes personnes dûment accréditées pour le Forum, dans la limite de la capacité de la salle. Une interprétation en anglais, en espagnol et en français sera assurée par l'OMC. Le programme détaillé de la session sera bientôt affiché sur le site web de l'UIP (<http://www.ipu.org/splz-f/wto-forum15.htm>).

Conformément à la pratique de l'OMC, les participants doivent se charger eux-mêmes de tout ce qui concerne les visas, voyages et hébergement à Genève. Les inscriptions en ligne pour le Forum public seront ouvertes en juin. Les participants doivent s'inscrire eux-mêmes sur le site web de l'OMC ([http://www.wto.org/french/forums\\_f/public\\_forum15\\_f/public\\_forum15\\_f.htm](http://www.wto.org/french/forums_f/public_forum15_f/public_forum15_f.htm)) avant la date limite du **20 septembre 2015**. Veuillez noter en outre que seul le Secrétariat de l'OMC est responsable de l'inscription au Forum et qu'il ne sera pas possible de s'inscrire sur place.

Je tiens à préciser que le Secrétariat de l'UIP ne s'occupe pas des questions logistiques touchant à l'organisation du Forum public de l'OMC et ne sera pas en mesure d'aider vos délégués pour ce qui concerne l'hébergement et les autres arrangements à Genève, dont la responsabilité incombe à chaque participant.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Martin Chungong  
Secrétaire général